



Père voulant porter plainte pour détournement de mineur

Par **PARIS**, le 11/12/2009 à 19:59

Bonjour,

Les parents de l'ami de ma fille sont séparés, celui-ci vit avec sa mère suite à des violences de la part de son père envers lui et dû aussi à l'alcool. le père veut porter plainte contre ma fille pour détournement de mineur, elle a 18 ans et son ami 17.

En a-t-il le droit ?

Que dois-je entreprendre ?

Comme il n'accepte pas la séparation d'avec sa femme et qu'il ne peut plus l'atteindre, il s'en prend aux deux jeunes, il les harcèle.

Quels peuvent être les recours pour ma fille et son ami ?

Ma fille est en terminale ES et son ami fait un CFA en logistique informatique il prépare un BAC Pro.

Ce n'est pas la première fois qu'il fait ce genre de menace toujours sous l'effet de l'alcool, ces deux jeunes ne demandent qu'à réussir leurs études et qu'on les laisse tranquilles.

Merci de me répondre, cordialement.